

Cercle Naturaliste des Étudiants de Rennes

Chasse des Reptiles

Depuis mon plus jeune âge, les Reptiles m'ont toujours attiré et dès l'âge de 11 ans, je ramenaï des Lézards des murailles (*Lacerta muralis*) vivants à la maison, au grand désespoir de mes parents qui craignaient toujours que je me trompe dans mes déterminations. Plus tard, je m'intéressais de plus en plus aux Reptiles, en particulier aux Vipères. Je chassais d'abord les vipères pour les tuer et les détruire. Puis, je commençais à les ramasser vivantes pour en conserver quelques-unes chez moi dans des terrariums. Au début, je chassais donc les Reptiles par simple goût personnel. Puis, un jour, un pharmacien me parla de l'Institut Pasteur et demanda des renseignements précis à ce sujet. Ce qui m'effraya tout d'abord, c'était le nombre minimum de vipères qu'il fallait envoyer par caisse : 50. Mais je fus vite convaincu que cela était possible, car mes premières chasses furent assez fructueuses.

TECHNIQUES DE CHASSE.

Quand je ramassais mes vipères, à l'origine, en petit nombre, ma technique était fort simple, mais assez peu pratique car elle ne permettait de ramasser que 2 ou 3 vipères à la fois. Je prenais des petits bouts de ficelle de 60 cm. environ, j'y faisais un nœud coulant à une extrémité et je partais à la recherche des vipères. Lorsque j'en voyais une, je marchais dessus délicatement avec mes bottes pour l'immobiliser. Ensuite, je soulevais un peu ma botte pour que la vipère sorte sa tête dans un réflexe de fuite ; tout en maintenant en place le serpent, à l'aide d'un petit bâton je lui passais la tête dans le nœud coulant et l'emportais. Ainsi la vipère se trouvait comme prise au lasso par le cou. Cette méthode est valable pour ramasser les vipères en petit nombre, mais pour les grandes chasses elle est trop longue et impossible à appliquer.

Aussi ai-je été amené à modifier ma méthode pour augmenter le rendement et la commodité des captures. Maintenant je les chasse, toujours chaussé de bottes (c'est une précaution essentielle à prendre car les morsures sur les bottes sont fréquentes), à l'aide d'une pince métallique d'environ 20 cm. de long. Voici la méthode : lorsque je vois une vipère le long d'un buisson, je saute dessus avec un pied pour l'immobiliser. Je soulève alors un peu mon pied pour chercher la queue ; lorsque je l'ai trouvée, je la saisis à l'aide de ma pince et je soulève ainsi la vipère pour la mettre dans une boîte de bois portative que j'ai construite moi-même avec une ouverture à glissière, ce qui est le plus pratique en cette circonstance.

Il m'est arrivé souvent aussi de ramasser les vipères à la main. La technique est la même et je saisis les vipères par la queue en veillant qu'elles soient toujours bien allongées en les soulevant, car, s'il est vrai que la vipère ne peut pas faire une torsion de son corps pour mordre à la hauteur de sa queue lorsqu'elle est suspendue la tête en bas, il peut arriver que la vipère fasse une boucle (sorte de nœud) et qu'elle réussisse à hisser la tête le long de son propre corps jusqu'à la queue. Lorsque le temps est très orageux, les vipères sont très nerveuses, elles peuvent faire cette sorte de nœud très rapidement et il faut toujours avoir l'œil dessus et avoir les réflexes rapides. Personnellement, j'ai manqué plusieurs fois de me faire mordre dans ces conditions.

Ainsi, tous les ans, je ramasse 100 à 200 vipères que j'envoie à l'Institut Pasteur.

LIEUX DE CAPTURES.

Je chasse en bordure nord du département de la Vendée, là il n'y a que l'Aspic (*Vipera aspis*) qui, d'ailleurs, pullule littéralement. A chaque sortie, on peut compter une moyenne de captures de 6 à 8 vipères à l'heure avec en plus, éventuellement, Couleuvres, Orvets et Lézards. Ma plus belle chasse a été la capture de 25 vipères en une heure. Je n'ai d'ailleurs atteint ce chiffre qu'une seule fois, mais il n'est pas rare de capturer une quinzaine de vipères à l'heure. J'ai chassé aussi un peu aux alentours de Rennes où au contraire on ne rencontre que la Vipère péliade (*Vipera berus*). Mais là, la vipère est assez rare par rapport à mon lieu habituel de chasse. Je suis pourtant allé dans des endroits où les vipères pullulaient au dire de certaines personnes et où, d'ailleurs, les biotopes étaient excellents pour ces Reptiles, mais malgré cela mes captures ont été presque insignifiantes.

Il faut signaler un fait général, c'est que la Vipère péliade même où elle pullule est toujours localisée en des endroits bien déterminés dont les aires de dispersion sont quelquefois restreintes. Il faut alors une connaissance parfaite de la région où l'on chasse. Par contre, l'aire de dispersion de la vipère Aspic est beaucoup plus étendue. Mais de toute façon, je crois que les concentrations des Vipères péliade dans les aires mêmes où elles sont abondantes sont toujours inférieures à celles de l'Aspic.

Je me limite à ce petit aperçu sur la chasse aux Reptiles, mal connue de beaucoup de personnes, qui ne se figurent pas que les serpents soient si nombreux.

Guy NOULLEAU,

Vice-Président du Cercle Naturaliste.

Nouvelles des Réserves et de la Protection de la Nature

Au moment où paraîtront ces lignes, les premiers oiseaux nicheurs auront regagné notre Réserve du Cap-Sizun, et notre dévoué garde, M. Jean-Yves MOAN, aura repris sa tâche délicate ; rappelons son adresse : « Côte-Goalorn », sur la petite route Douarnenez-Cléden-Cap-Sizun, en face de l'embranchement de Goulien. Nous signalons à nouveau que personne ne peut être autorisé à pénétrer dans la Réserve, sans être accompagné par le garde. Aux heures de visites, fixées jusqu'à nouvel ordre de 14 heures à 16 h. 30, tous les jours, les personnes intéressées devront attendre son retour devant l'entrée de la Réserve. En effet, la circulation des visiteurs sur le territoire protégé ne peut se faire que par tous petits groupes et selon un itinéraire bien défini, ceci afin de limiter autant que possible les perturbations causées aux colonies d'oiseaux. Sauf pour les porteurs d'autorisation spéciale délivrée par le Secrétariat, toute visite donnera lieu à la perception d'une participation aux frais d'entretien de la Réserve fixée à 1 NF (demi-tarif : 0,50 NF).

Les travaux annoncés dans notre dernier numéro sont en cours d'exécution sous la conduite de notre si dévoué conservateur, M. Jean BONNIN. Ces travaux seront grandement facilités par la subvention de 500 NF qui vient de nous être généreusement allouée par le Conseil Général du Finistère.

Par ailleurs, nous nous attachons à réaliser grâce à l'aimable concours des Administrations des Ponts et Chaussées et des Domaines, la mise en